

Enseignement Agricole - Budget 2017, oui... mais...

Des créations d'emplois, oui... mais...

En regard des engagements pris en début de mandature (1000 postes pour l'EA sur 5 ans pour ses composantes public et privés), **on peut acter que le rythme des créations d'emplois a été respecté ... mais toujours au détriment de ministères non prioritaires et des autres services du MAAF** et sur la base d'un volume sous-évalué en regard de la poussée démographique des années 2000 – avec les rejets conséquents d'élèves que l'on connaît depuis plus de 2 ans maintenant et qui tendent à s'accroître... – et son corollaire dans la mise en place des dédoublements réglementaires pour ne prendre que cet exemple ...

A y regarder de plus près, le Ministre annonce 1095 postes au sortir de ces 5 années d'exercice, mais en réalité il globalise là 822 ETP d'enseignants (et non les 1000 annoncés), auquel il agrège quelques dizaines de postes d'ATLS (mais si peu...), des crédits d'AE et d'AVSI (en augmentation mais toujours très en deçà des besoins) et les quelques maigres créations d'emplois dont a bénéficié l'Enseignement Supérieur Agricole. Le tout restant, nous tenons à le redire car les faits sont têtus, largement en deçà des besoins et cela quelque soit le secteur considéré. La revendication du SNETAP-FSU d'une priorité pleine et entière à l'Enseignement Agricole Public, en lui attribuant l'ensemble des postes créés, aurait bien été seule à même de remettre pleinement notre système à niveau, ça n'a pas été le cas. Dont acte !

Des crédits en Assistants d'Éducation confortés, oui... mais...

Le PLF confirme une nouvelle réduction de l'écart entre nombre d'AE et compensation salariale pour nos établissements, avec 1,5 million de crédits budgétés en plus, mais de l'aveu même du Cabinet du Ministre, « non le 100% de couverture ne sera toujours pas atteint », avec les incidences qui s'ensuivent pour les services vie scolaire ou les ressources propres de nos EPL.

Si l'on revient sur ce combat au long cours mené par le seul SNETAP-FSU, on retiendra avec cet exercice budgétaire 3 années sur 4 qui auront concouru à réduire cet écart de traitement entre Éducation Nationale et Enseignement Agricole, sans toutefois que la conviction ministérielle sur ce dossier n'ait permis le règlement complet de cette situation. Enfin, force est de rappeler par ailleurs que, **sur fond d'augmentation du nombre d'élèves accueillis dans nos lycées, les dotations en AE restent à la peine** dans nombre de nos lycées.

Une relance de la déprécarisation, oui... mais...

500 postes, tous services du MAAF confondus, seront alloués à la déprécarisation pour 2017, mais, rappelons-le, après une année blanche en 2016 pour l'enseignement agricole et surtout sans aucune perspective pour les CFA-CFPPA condamnés à une précarité renouvelée et permanente. En effet, l'affectation en lycée des reçus concours déprécarisation recrée inévitablement de la précarité dans les centres de formation.

Cette situation fait de notre ministère l'un de ceux où la précarité touche le plus d'agents, l'Enseignement Supérieur Agricole restant lui aussi clairement à la marge. Le SNETAP-FSU ne se résigne pas, lui, à cet état de fait. Ainsi, à l'occasion d'une journée d'action de notre fédération, la FSU, contre la précarité dans la Fonction Publique, nous porterons une nouvelle fois auprès du Ministre, le 13 octobre prochain, la voix des précaires de l'enseignement et notre exigence d'un vrai plan de déprécarisation ne laissant aucun agent au bord de la route...

Des mesures catégorielles, oui... mais...

Dans ce budget on relèvera quelques mesures catégorielles d'ajustement en lien avec la mise en œuvre de l'accord PPCR (<http://www.snetap-fsu.fr/Mesures-categorielles-2016-groupe.html>), mais :

- malgré plusieurs relances de la FSU, **rien pour un plan de requalification des agents de catégorie C en B plus ambitieux** notamment pour les adjoint-es administratif-ves ;
- et rien à ce jour, pour « donner du grain à moudre » au niveau de l'amélioration des statuts enseignants en dépit des affichages gouvernementaux... Ainsi, dans ses nouvelles hypothèses, **la DGER n'envisage aucune mesure à même d'améliorer véritablement les conditions de travail des enseignant-es** (ex. aucune proposition en terme de suppression de la majoration pour enseignement à faible effectif). Le SNETAP-FSU invite donc les personnels à signer massivement la pétition « Pour de véritables améliorations Monsieur le Ministre » - <https://www.snetap-fsu.fr/PETITION-Statut-des-enseignants.html> - et n'hésitera pas à appeler à la grève si aucun signe n'est envoyé à la profession !